

**Commission Patrimoine Immobilier, Numérique et Scientifique (PINS) :
désignation des membres élus du conseil académique****Le conseil académique de l'Université Gustave Eiffel**

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

Vu le décret n°2019-1360 du 13 décembre 2019 portant création de l'Université Gustave Eiffel et approbation de ses statuts et notamment leur article 9.2 ;

Vu le règlement intérieur du conseil académique validé le 4 mars 2021 ;

Vu la fiche de présentation jointe à la présente délibération.

Considérant la création d'une nouvelle commission Patrimoine Immobilier, Numérique et Scientifique (PINS) et les candidatures de membres élus du CAC proposées en séance du 25 mai 2023 ;

Délibère**Article 1er**

Sont désignés à l'unanimité des 53 membres votants, pour siéger à la Commission Patrimoine Immobilier, Numérique et Scientifique (PINS) :

- **Madame Céline LEONARD, titulaire** – du collège A,
- **Mme Valérie RENAUDIN, suppléante** – du collège A,

- **M. Éric INCERTI, titulaire** – du collège B1,
- **Mme Florence JACQUINOD, suppléante** – du collège B1,

- **M. Laurent LEBOUÇ, titulaire** – du collège C,
- **M. Fériel GOULAMHOUSSEN, suppléant** – du collège C,

- **Mme Enora LORCY, titulaire** – du collège D1,
- **M. Christopher DEGORGUE, suppléant** – du collège D1,

Article 2

Le président de l'Université Gustave Eiffel est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Le président de l'Université Gustave Eiffel
A Champs-sur-Marne, le 1^{er} juin 2023



Gilles ROUSSEL

Proposition

Commission Patrimoine Immobilier Numérique et Scientifique

L'établissement doit réfléchir à la mise en place d'une stratégie Immobilière à moyen terme et concrétiser son SPSI (Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière).

<https://immobilier-etat.gouv.fr/les-grands-dossiers/schemas-directeurs-immobiliers>

Il doit également mettre en place un Schéma Directeur Informatique et numérique, **mais également intégrer dans sa réflexion les gros investissements renouvellement des Grands Equipements Scientifiques.**

Afin d'éviter de multiplier les Commissions et les personnes impliquées, il nous a semblé efficace de regrouper ces 3 grandes thématiques dans une seule commission. De plus, il y a de plus en plus de sujets communs et croisés **entre ces grands domaines d'investissement et d'exploitation / maintenance.** Sur la base de travaux préparatoires réalisés par les services directions de la DGS, les schémas de stratégie seront discutés et amendés par le travail en séance de cette commission. Outre l'intérêt de dessiner les perspectives de ces domaines, il sera également proposé un Plan Pluriannuel d'Investissement. Ses travaux seront présentés ensuite au CAC et au CA pour avis et vote.

Les autres sujets concernant plus particulièrement l'immobilier, comme les travaux en cours, la maintenance, les sujets de qualité de vie, d'hygiène et de sécurité sont traités dans la formation spécialisée (FS) du comité social d'administration (CSA).

Composition de la Commission Patrimoine Immobilier Numérique et Scientifique :

- le deuxième VP, président de la commission,
- le VP Numérique
- le DGS ou son adjointe,
- la directrice de cabinet
- le ou la VP du CA
- le ou la VP du CAC
- le ou la VP étudiante
- un représentant de chaque collège du CA, élu par le CA
- un représentant du collège A
- un représentant du collège B
- un représentant du collège C
- un représentant du collège D
- un représentant de chaque collège du CAC, élu par le CAC
- un représentant du collège A
- un représentant du collège B (B1-B2)
- un représentant du collège C
- un représentant du collège D (D1-D2)
- les deux secrétaires de la formation spécialisée du CSA
- les secrétaires généraux délégués des campus
- le secrétaire général d'ESIEE Paris
- quatre représentants des composantes de formation et de recherche, désignés par le président de l'université en tenant compte de la composition de la commission.

Le président de la commission sollicitera, en fonction de l'ordre du jour, la présence d'experts, notamment l'Ingénieure Hygiène et Sécurité, la référente Développement Durable et Responsabilité Sociétale et les experts de la Direction Générale Déléguée Informatique et Numérique et de la Direction Générale Déléguée Immobilière et Logistique, les VP concernés, **les Directrices et Directeurs des composantes et campus concernés.**